

tenue sous la présidence de Monsieur GRIMAUD, assisté(e)  
de Madame BOUISSET et Madame LUCAS, Conseillères  
En présence de Madame ROUSSEAU, Rapporteur public  
Madame LATIF, Greffière

**10 heures 45**

01)	<b>DOSSIER N° 2103082</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Requête en annulation du titre exécutoire émis le 26 mars 2021 par la commune de Brusque à l'encontre de Mme X pour un montant de 4992,44 euros	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	CABINET D'AVOCATS RUDELLE-LE BIGOT-SCOLLO
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE BRUSQUE	
02)	<b>DOSSIER N° 2200203</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Requête tendant à la condamnation de la commune de Brusque en responsabilité pour faute et versement à Mme X de la somme de 10 925,02 euros au titre de dommages et intérêts	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	CABINET D'AVOCATS RUDELLE-LE BIGOT-SCOLLO
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE BRUSQUE	CANDELIER CARRIERE-PONSAN
03)	<b>DOSSIER N° 2303966</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Requête en annulation de la décision du préfet de la Haute-Garonne, en date du 11 janvier 2023, qui a refusé de délivrer à Mme X une carte de résidente de 10 ans, ensemble la décision implicite de rejet de son recours gracieux.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	Maître RENARD Camille (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

